

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 37 - Procurations : 6

Rappel des dates : Convocation : 06/09/2024 - Affichage : 06/09/2024

Le douze septembre deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle Michel Berger de Savigné L'Évêque sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 12/09/2024	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir à Nathalie GUILMAIN - 06/09/2024	
	CHARPENTIER Dominique	X		
COUDRECIEUX	GUILMAIN Nathalie	X		
	FOULON Tony		Pouvoir à Claudine OZAN - 12/09/2024	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie		Pouvoir à Catherine GADEMER - 09/09/2024	
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial		Pouvoir à Alain COURTABESSIS - 09/09/2024	
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	PENNETIER Stéphane		Pouvoir à Céline MATHE - 10/09/2024	
	DUGAST Claudia	X		
SOULITRÉ	TERTRE Charly	X		
	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Arnaud MONGELLA est élu secrétaire de séance.

**Objet : Décision Modificative n°1 au budget annexe SPANC
Délibération n° 2024-100**

Il a été prévu lors du vote du budget 40 contrôles de conception, 30 contrôles de réalisations, 80 contrôles de cessions. Au 30 juin, il a été réalisé : 36 conceptions, 26 réalisations, 76 cessions. Il est donc demandé au conseil communautaire une décision modificative afin d'ajuster les crédits budgétaires.

Le Conseil communautaire,

Vu le rapport présenté par le Vice Président en charge des Finances, de la prospective et de la stratégie territoriale,

Après en avoir délibéré,

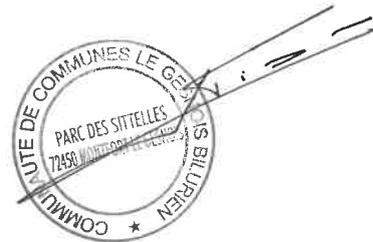
APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe SPANC de l'exercice 2024, telle qu'annexée à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 19 septembre 2024,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

DÉCISION MODIFICATIVE

BUDGET ANNEXE SPANC

Budget annexe SPANC 2024	Désignation, montants et imputation budgétaire						
	MONTANT BP	MONTANT NOTIFIE	Article	Comptes Dépenses		Comptes Recettes	
Diminué				Augmentés	Diminué	Augmentés	
1. FONCTIONNEMENT							
sous traitance générale (contrat de prestation de services) : Estimation du nombre de contrôle supp/BP · 20 contrôles de conception * 60€= 1200€ · 20 contrôles de réalisation * 118.18€= 2363.6€ · 60 contrôles de cession * 159,09€= 9545.4€ Soit un total de 13 109€	18 672.60 €		611		13 109.00 €		
charges de personnel			6215		604.96 €		
Créances admises en non valeurs	100.00 €	136.14 €	6541		40.00 €		
Reprise de provisions	- €		7817				35.96 €
Redevance d'assainissement selon les tarifs adoptés au conseil communautaire du 15/06/23	19 604.30 €		7062				13 718.00 €
					- €	13 753.96 €	- €
					13 753.96 €		13 753.96 €
			Total				